MENTION SPÉCIALE DU PRIX DE THÈSE EN DROIT PUBLIC POUR PIERRE-YVES SAGNIER

Maître de conférences à l'UVSQ, Pierre-Yves Sagnier est titulaire d'un master 2 de droit public général et d'un doctorat en droit public de l'Université de Lille.

Cette Mention spéciale du prix de thèse en droit public récompense Pierre-Yves Sagnier pour sa thèse intitulée Le juge administratif et l'économie des moyens, soutenue à l'Université de Lille le 16 novembre 2019.

Le Conseil d'État a lancé en 2015 un prix de thèse pour encourager et soutenir la recherche universitaire en droit public. Organisé tous les deux ans (en alternance avec le prix du Comité d'histoire du Conseil d'État), ce prix est doté d'une récompense de 2500 euros.
Rappelons que Le jury, présidé par le vice-président du Conseil d'État, est composé du président de la section du contentieux et du président de la section du rapport et des études (membres de droits), ainsi que d'universitaires, de membres du Conseil d'État et de magistrats issus des cours administratives d'appel et des tribunaux administratifs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir plus

> Thèse de Pierre-Yves Sagnier résumée en 2 minutes

> Prix de thèse en droit public du Conseil d'Etat